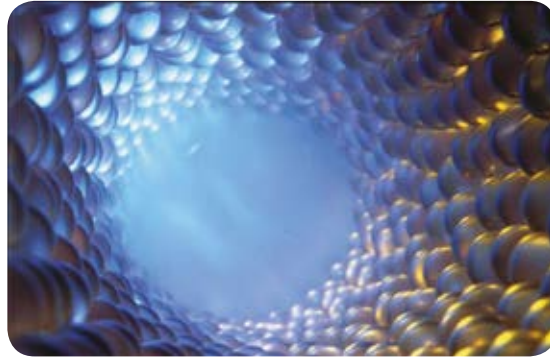
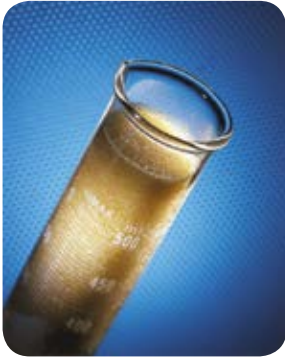


DESTRUCTION DES RESINES USAGEES



Dans le cadre de la fourniture de résines échangeuse d'ions neuves, CERTIS propose un service de reprise des résines usagées. La résine usagée est prise en charge dans une filière agréée de destruction - revalorisation et un Bordereau de Suivi de Déchets (BSD) vous est délivré une fois la résine détruite.

Les résines usagées pouvant être prise en charge doivent être conformes au code déchet ci-dessous.

Code CED : 190905

Dénomination : résines échangeuses d'ions usagées provenant de la préparation d'eau destinée à la consommation humaine ou d'eau à usage industriel.

Quantité	Prix / Tonne
De 0,5 à 1 T	
De 1,1 à 5 T	
> 5 T	

Prix tarif HT Hors Transport* - T = Tonne

Forfait comprenant :

- (1) la fourniture de Big Bag(s) de 1 m³ lors de la livraison des résines neuves
- (2) la délivrance d'un certificat de destruction

Après remplissage et palettisation par vos soins des Big Bags de résines usagées, nous faisons passer notre transporteur qui achemine le déchet jusqu'à sa destination finale.

***Le coût du transport reste en suspend et dépend de la localité d'enlèvement des résines usagées.**

Les quantités inférieures à 0,5 tonnes ne sont pas prises en charge.

Cette offre est soumise au préalable à la validation et signature par vos soins d'une attestation de conformité de déchet.

Les résines contenant des substances dangereuses (métaux lourds, polluants organiques etc...) ne sont pas acceptées.